

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision

06.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : 4-Methyl-2-pentanone

FDS-nombre : 000000020751

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : 4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone

No.-Index : 606-004-00-4

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119473980-30

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1 basé

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H225 H319 H332 H335 EUH066	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	:	P210 P243 P260 P280 P284 P304 + P340 P305 + P351 + P338	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

P308 + P313

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La matière peut accumuler des charges électrostatiques et peut de ce fait provoquer une ignition d'origine électrique. Absorption par la peau possible L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1 606-004-00-4 01-2119473980-30 203-550-1	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 EUH066	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Inhalation:

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Produits extincteurs en poudre
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.
L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion
La distance de retour de flamme peut être considérable.

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Éviter la peau sans protection
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome.
Enlever toute source d'ignition.
Utiliser des outils de sûreté ne provoquant pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:
Aspiration sur le site indispensable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
Utiliser exclusivement dans les zones protégées contre les explosions. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante.

Mesures d'hygiène:

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Classe de température:
T1

Classe de feu:
Feux impliquant des liquides et des substances qui peuvent devenir liquides. Comprend aussi les substances qui peuvent devenir liquides à températures élevées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:
Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	INRS (FR) VME	83 mg/m3 20 ppm		Règlement impératif (VRC)
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	INRS (FR) VLE	208 mg/m3 50 ppm		Règlement impératif (VRC)
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	EU ELV STEL	208 mg/m3 50 ppm		Indicatif
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	EU ELV TWA	83 mg/m3 20 ppm		Indicatif

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

STEL - Valeur limite à courte terme

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		83 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		208 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Travailleurs / Long terme - effets locaux		83 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Travailleurs / Aigu - effets locaux		208 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		11,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		14,7 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		155,2 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		14,7 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Consommateu rs / Aigu - effets locaux		155,2 mg/m3	Inhalation	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Consommateu rs /		4,2mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Consommateu rs /		4,2mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartment de l'environnement / Valeur	Remarques
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Eau douce: 0,6 mg/l	Assessment factor: 50
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Eau de mer: 0,06 mg/l	Assessment factor: 500

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Station de traitement des eaux usées: 27,5 mg/l	Assessment factor: 10
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Sédiment d'eau douce: 8,27 mg/kg dw	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Sédiment marin: 0,83 mg/kg dw	
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	Sol: 1,3 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 30 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
poids moléculaire	:	100,16 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	-83 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	115 - 117 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	:	14 °C Méthode: DIN 51755
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Température d'inflammation	:	460 °C
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	:	1,4 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	8 % (v)
Pression de vapeur	:	20 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	:	33,3 hPa à 30 °C
Densité	:	env. 0,8 g/cm ³

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

	à 20 °C
Masse volumique apparente	: Non applicable
pH	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: 20 g/l à 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants	: Soluble dans la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: log Pow 1,39
Densité de vapeur relative	: 3,46 (Air = 1.0)

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes).

10.5. Matières incompatibles

Peut attaquer les matières plastiques.
Aldéhydes
Oxydants
Acide nitrique

10.6. Produits de décomposition dangereux

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 2.080 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: 2000 - 4000 ppm

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Non irritant

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: non sensibilisant

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en statique

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Valeur: > 179 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

NOEC

Essai en statique

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Valeur: > 179 mg/l

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Inhibition de la croissance

Espèce: Lemna gibba

Valeur: > 146 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Toxicité pour les microorganismes:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: Daphnia magna

Valeur: > 200 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

aérobique

Biodégradation: 83 %

Durée d'exposition: 28 jr

Résultat: Facilement biodégradable

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE pour les essais

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	:	1245
Description des marchandises	:	MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE
Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	II
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	33
Étiquettes ADR/RID	:	3
Dangereux pour l'environnement	:	non

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision
06.07.2018

IATA

UN Numéro : 1245
Description des marchandises : Methyl isobutyl ketone
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3

IMDG

UN Numéro : 1245
Description des marchandises : METHYL ISOBUTYL KETONE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+359)29154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell

Riedel-de Haën™

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision

06.07.2018

Grèce	n'est disponible	Slovénie	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199	Espagne	+34915620420
Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	n'est disponible	Royaume Uni	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
Munich : 089/19240			
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

4-Methyl-2-pentanone

33463-2.5L

Version 1.2

Date de révision

06.07.2018

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3**

4-méthylpentane-2-one;	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
méthylisobutylcétone		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H332	Nocif par inhalation.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.